

REUNION DES PRESIDENTS D'UR AU CISP

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2026

La réunion commence à 17H, elle est ouverte par Dominique GASTALDI (UR11) Vice-président en charge des UR, suite à des problèmes de santé celui-ci est en direct en visio, ainsi que Fabienne MONDIE, (UR10).

Liste des présents au CISP: Danièle PRUVOT (UR 01), Philippe CARMELLO (UR02), Didier COUPEAU (UR03), James LABRUYERE (UR04), Frédéric DUVAL (UR05), Joël LEMOINE (UR06), Nicolas SAJOT (UR07), Michel VILLEQUEY (UR08), Gisèle PEYROT-CHEVRY (UR09), Françoise MORIO (UR 12), Chantal SIGNORET DUSSUTOIR (UR14), Jean-Pierre LUCAS (UR15), Michel MARCHAND (UR17), Laure CANONNE (UR18), Gérard CAMUS (UR19), Didier GOYER (UR20), Daniel LAMBERT (UR21), Philippe LEBRUN (UR23), Thierry MARTINET (UR24).

Absente excusée : Francine CHICH (UR13),

Absents : Didier CHARLEMAGNE (UR16), Benoît FILLEUL (UR22)

Didier COUPEAU accepte d'être le secrétaire de séance pour établir le compte rendu.

- Une évolution de la *Lettre de la FPF* est annoncée : Il y aura une lettre statutaire (pour AG), puis une publication sur le site de la FPF. Des « *Carnets de RDV FPF* » seront mis en place.
- **UR16** : Nous avons un gros souci avec L'UR16, Lettre et relance nombreuses ont été faites, mais aucun retour aucune réaction. Il a donc été décidé par le CA de la FPF que s'il n'y a toujours pas de réponse de l'ur16 avant le 15 octobre : **les reversions ne leur seront plus attribuées, et leurs participations au concours seront bloquées.** (*Décision du CA de vendredi 25 septembre 2026*).
Espérons que cela les fera bouger, car ils ont des clubs régulièrement dans les hauts des classements des Coupes de France....
Une réunion des clubs a été organisée avec l'UR16, mais personne n'a voulu se positionner pour prendre la présidence de l'UR16.
Les responsables de cette UR estiment qu'ils n'ont pas besoin de la FPF. Il n'est pas question pour l'instant de mettre sous tutelle cette UR, même si statutairement cela serait possible.
- **Il a été décidé que les reversions des 2 euros d'augmentation de cette année seront divisés en 1 euro pour l'UR et 1 euro pour la FPF pour cette année, augmentant ainsi la part de réversion des UR, puisque normalement cela devrait être 0,12 euros, soit un gain de 0,88 euros par adhérent.**
- **LA REVERSION EXCEPTIONNELLE ANNUELLE DE 300 EUROS** : La décision a été prise de ne plus donner 300 euros de dotation pour les frais de concours, (*pour rappel celle-ci a été mise en place il y a de nombreuses années pour aider les UR à doter les lots de leurs concours régionaux avec achats chez nos partenaires, mais sans obligation, rediscuté en CA chaque année*). Mais il devient de plus en plus difficile de gérer la partie achat demandé aux partenaires, ainsi il a été décidé que la réversion des cotisations annuelles sera dorénavant au minimum de 1800 euros aux « petites » UR, ce

qui sera le cas de 8 UR cette année. Donc aucune réversion ne sera en dessous de 1800 € à partir de cette année (2026-2027).

- **BICENTENAIRE DE LA PHOTOGRAPHIE** : Evènement lié au bicentenaire fait dans chaque UR, la question est posée de savoir ce qu'il se fait en région, y en a-t-il ? **Faites attention dans ce cas au type d'annonce car seule la manifestation du Salon de Paris est labélisée pour la FPF et le logo de cette manifestation ne peut et ne doit pas être utilisé pour une autre manifestation, même si elle traite du bicentenaire.**
- **CARTE VIRTUELLE ADHERENT FPF** : Une carte d'adhérent virtuelle est à l'étude pour sa mise en place l'année prochaine (possiblement janvier 2027). De ce fait il est proposé aux adhérents qui auraient déjà 3 étiquettes sur leur carte, d'accepter de mettre la quatrième en superposition, car on ne va pas relancer des séries de cartes vierges.
- **Questions diverses** : Une question est posée sur une explication du fonctionnement des votes par internet. Danielle PRUVOT nous explique très bien et correctement le fonctionnement. Ceci répond bien aux questionnements.
- **LES BOITES DE TRANSPORT** : Une synthèse des recherches est faite par James les petites boites (30-40) environ 4 euros. Pour les boites cadres (40-50) achat par 150 boites, transport coût entre 200 et 300 euros. Pas de prix pour les présentoirs. Un nouveau point sera fait quand les prix seront définitifs.
- Nous n'avons pas possibilité de supprimer les compétitions des années précédentes...
- **Proposition de 5 photos au lieu de 4 EN NATURE PAPIER**

La réunion se termine à 18H15 environ

Le secrétaire de séance Didier COUPEAU